

LE PUBLICISTE.

SEXTIDI 6 Prairial, an VI.



Cédula du roi d'Espagne, contenant désignation des français émigrés qui doivent quitter le continent des états espagnols. — Motif du mouvement des troupes russes en Pologne. — Bulletin de Rastadt. — Joie des amis du gouvernement anglais à la nouvelle de l'évasion de sir Sidney Smith. — Nouvelles diverses de Paris. — Message du directoire exécutif sur le débarquement des Anglais à Ostende.

ESPAGNE.

De Madrid, le 20 floréal.

Depuis l'ordre donné à tous les émigrés français de se rendre les uns à Majorque, les autres aux isles Canaries, les réclamations se multiplient de leur part. Pour couper court à tout, le roi vient de caractériser ainsi tous ceux qu'il a entendu bannir de ses états du continent :

« Sa majesté a également déclaré, dans la vue d'éviter des recours continuels sur la dénomination d'émigrés, & de la part de ceux qui alleguent des exceptions pour rester sur le continent, que le décret royal ci-dessus énoncé, comprend tous les Français, qui sont venus en Espagne depuis le 14 juillet 1789, sous le titre d'émigrés, déportés, réfugiés ou déserteurs : en un mot, tous ceux qui, n'ayant point été domiciliés en Espagne avant cette époque, y seroient venus postérieurement & ne seroient pas inscrits sur les registres des consuls de la république française, sans qu'ils puissent se couvrir du prétexte qu'ils sont au service de sa majesté, descendans des naturels de ces royaumes, revêtus de titres de Castille, ou grands d'Espagne, car tous doivent être compris dans les dispositions du susdit décret, à moins qu'ils ne représentent des certificats de l'ambassadeur de la république française en cette cour, par lesquels il conste qu'ils sont dans la classe des citoyens français. Sa majesté n'entend pas que le prétexte de solliciter ces certificats puisse les autoriser à rester, attendu que, s'ils les obtenoient, ils pourroient revenir des isles où ils doivent se rendre. »

AUTRICHE.

De Vienne, le 20 floréal.

Des lettres de Paris annoncent que le directoire exécutif destine à Tallien l'ambassade près de notre cour.

En conséquence d'un ordre qui vient d'être émis, le corps d'observation qui se trouve dans le comitat de Bibax, vers les frontieres de la Turquie, doit être considérablement renforcé. Les troupes russes qui forment un cordon depuis Oczakow jusqu'à Bender & Kaminiéck, sont au nombre de 100 mille hommes.

Notre gouvernement a donné ordre à madame Etoubeville, née française, établie en Pologne depuis douze ans, de quitter incessamment Vienne : elle est déjà partie pour Varsovie. Le général Bernadotte & toute son ambassade alloient voir souvent cette dame.

D'après des nouvelles de Pétersbourg, les mouvemens qui ont lieu dans l'armée russe, n'ont pour objet qu'une dislocation de quelques divisions de troupes dans les provinces polonaises. Le général Sawarow est toujours à Pétersbourg, mais sans activité.

ALLEMAGNE.

Bulletin de Rastadt, du 30 floréal.

Les envoyés prussiens ont remis hier aux ministres français une note qui suppose le concert dont on a parlé entre plusieurs puissances relativement aux affaires d'Allemagne ; ils déclarent dans cette note que le roi, leur maître, s'oppose aux demandes contenues dans la réponse du 14 floréal.

On annonce que l'ex-directeur François (de Neufchâteau) est arrivé à Strasbourg pour s'y aboucher avec M. le comte de Cobenzel. Ce ministre s'y rendra, accompagné de M. le comte de Gortz, ministre de Prusse. On dit que l'ex-directeur sera porteur d'un nouveau plan de pacification, & que les deux ministres allemands lui en communiqueront un autre dans les principes de ce qu'on appelle ici la nouvelle coalition. Reste à savoir ce qui résultera de ces nouvelles communications politiques.

Il va, dit-on, se former un camp de 25 mille hommes devant Kell. Cette mesure fera sans doute faire de sérieuses réflexions à ceux qui se flattent peut-être d'intimider la France par quelques déclarations plus ou moins insignifiantes, & quelques sourdes intrigues, dont la toute-puissance de la république a déjà tant de fois triomphé.

On parle en outre d'une armée sur la Lahn ; d'une à Kell, & d'une autre en Suisse, qui toutes menaceroient l'Allemagne d'un envahissement à-peu-près inévitable, si elle s'obstinoit à repousser la paix.

Le nouveau directeur Treillard est parti aujourd'hui à deux heures du matin. Le margrave lui avoit fait offrir un major & trente hussards pour escorte jusqu'à Kell. Il les a refusés. On nous annonce le prochain passage de Sieyes, se rendant à Berlin.

Bernadotte est parti ce matin à dix heures. En sortant du château de Rastadt, dont la sortie est en pente assez roide, ses chevaux de poste se sont abattus, & la voiture a versé sans accident pour le général. On dit qu'il a refusé le commandement de Strasbourg, & qu'il veut vivre retiré dans une petite ville du Bas-Rhin.

Il est sûr que le landgravé de Hesse-Cassel a prêté au roi de Prusse 20 millions de florins ; mais ce qui n'est pas également certain, c'est que celui-ci ait, comme on le prétend, prêté une grande partie de cette somme à une autre puissance, qu'on désigne sans la nommer.

Si on en croit des lettres particulières de Bavière, les troupes autrichiennes vont s'approcher du Rhin, & sont même déjà en marche pour s'y rendre.

ANGLETERRE.

De Londres, le 29 floréal.

On ne sauroit se peindre la joie que les amis du gouvernement ont ressentie à la nouvelle de l'évasion de Sidney Smith. A la cour sur-tout, cet événement a produit un enthousiasme, une joie qui tient du délire. On a surnommé ce prisonnier le *Dieu marin*; & comme c'est la cour qui donne le ton dans ce moment, on ne le connoît plus dans la grande société que sous cette dénomination.

D'un autre côté, la peur de la descente étant dissipée, quant à présent, ou les esprits étant distraits de cet objet, la frivolité, les amusemens & la mode ont repris le dessus: on ne peut entrer nulle part sans ouvrir la conversation sur le chanteur, le danseur à la mode, ou le commodore Smith. Sans cela, *vous n'êtes pas au courant.*

Ce grand enthousiasme ne s'est pas communiqué à la classe du peuple. La paix seule pourroit le tirer de l'engourdissement dans lequel l'ont plongé les impôts & la privation des prérogatives dont il étoit si fier. Il n'a pourtant pas été tout-à-fait insensible à cette nouvelle.

Les amis de Smith espèrent le voir bientôt ici.

Il se préparoit, depuis quelques jours, une expédition secrète à Margate: on supposoit qu'elle seroit jointe par une autre expédition que l'on tenoit prête dans un des ports de l'Angleterre. Le nombre des vaisseaux de transport & de guerre étoit immense. Nous apprîmes, il y a quelques jours, qu'elle avoit mis à la voile avec le vent le plus propice. Aujourd'hui, l'on a dit que les troupes anglaises ont débarqué dans l'île de Valcheren (une des principales îles de la Zélande. *Nota.* C'étoit l'expédition d'Ostende qui a eu un si beau succès.)

Les papiers ministériels parlent beaucoup de l'Italie. Ils déplorent sur-tout le sort du pape. Ils appeloient ces jours-ci le roi de Naples *le roi des mendians*, parce que le peuple de sa capitale est composé de *lazaroni* (gens qui vivent d'aumône). Ils tâchent de démontrer la nécessité de la guerre, vantent les ministres, approuvent les mesures qu'ils proposent, & votent pour les impôts.

Les journaux de l'opposition, au contraire, cherchent à jeter de la défaveur & du ridicule sur les impôts & les ministres.

Les placards sont mis en usage ici comme en France. Dernièrement on en lisoit sur tous nos murs plusieurs dirigés contre le roi même.

Le public de cette ville attend, avec impatience, des nouvelles de l'expédition qui est en mer.

Les fonds publics sont aujourd'hui à 58 $\frac{1}{2}$.

RÉPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 28 floréal.

Le corps législatif batave, formé en deux chambres, a ouvert ses séances le 18 floréal, & s'est occupé jusqu'ici d'objets de détail & de l'organisation de différentes institutions constitutionnelles.

Le nombre des représentans de la constituante, ne formant que les deux tiers de la législature, on décrète, d'après un message du directoire, que les assemblées primaires auront lieu pour l'élection du troisième tiers, cette année à la fin de messidor, comme le veut la constitution, & que le directoire prendra des mesures pour faire ouvrir les registres civiques.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Caen, le 5 prairial.

La flottille de Muskein est à la Hogue.

On avoit annoncé prématurément une nouvelle attaque contre les îles Mareou; une canonnade très-vive, entendue hier pendant plusieurs heures du côté de l'Ouest, fait conjecturer qu'elle vient réellement d'avoir lieu; mais le résultat en est encore ignoré.

ARMÉE FRANÇAISE DANS L'HELVÉTIE.

Extrait d'une dépêche du général en chef de l'armée française en Helvétie, datée de Zurich, le 24 floréal an 6.

Les chefs des insurgés des cantons de Glaris, Schweith, Uri, Zug & Unterwalden, non contents de rejeter la constitution helvétique, acceptée par la majorité de la Suisse, menaçoient encore de descendre de leurs montagnes sur les cantons voisins; & la ville de Lucerne, envahie par eux dans la journée du 10 floréal, fut le théâtre des violences & des exactions de tous genres. Ils ne bornoient pas là leurs projets contre-révolutionnaires; ils vouloient, après s'être emparés de Lucerne & de Zurich, tomber à l'improviste sur Arau, & enlever le directoire & le corps législatif.

Il étoit urgent de prévenir les entreprises des insurgés, enhardis par l'éloignement de l'armée française, répartie dans les cantons de Berne, Soleure & Fribourg. Aussi, dès le même jour, 10 floréal, le général en chef de l'armée française ordonna-t-il des dispositions militaires capables d'en imposer aux révoltés. Les généraux Nouvion & Jordy se portèrent par une marche rapide sur Zurich & Zug; le premier de ces cantons, entièrement dévoué à la révolution, fit à nos troupes l'accueil le plus fraternel; celui de Zug, dont les habitans faisoient partie de l'insurrection armée, fut surpris par la marche inopinée des Français, & les magistrats de la ville en vinrent offrir les clefs au général Jordy, qui y entra de suite à la tête d'un escadron; il trouva sur la place 3000 hommes auxquels il fit déposer les armes; il s'empara en outre de 30 pieces de canon, & des munitions que renfermoit l'arsenal.

Dans la journée du 11, les insurgés, après une action très-vive dans laquelle les zurikois donnèrent des preuves de dévouement à la cause de la liberté en amenant une piece de canon à la colonne française, furent chassés de Raperschweil, petite ville sur le lac de Zurich, avec perte de plus de 200 hommes.

Le même jour, les révoltés évacuèrent la ville de Lucerne sans même attendre les Français; ils se retirèrent dans le fameux poste de Kunsnach.

Le 13, pendant que le général en chef Schawembourg accordoit un armistice de 50 heures aux députés de Glaris, les Français s'emparèrent des postes importants de Kunsnach & de Schindelegy; dans le dernier, l'ennemi laissa plus de cent morts sur le champ de bataille.

Le 14, nos troupes entrèrent dans Ensilden, lieu où est situé le couvent de Notre-Dame-des-Hermites; la peur commençoit déjà à avoir plus d'empire sur l'esprit des révoltés, que les exhortations fanatiques des moines de ce couvent; dans le même moment les députés de Schweith sollicitoient une suspension d'armes de 24 heures, qui leur fut accordée, & le lendemain les mêmes députés apportèrent le vœu d'adhésion à la constitution helvétique.

Dans la journée du 16, de fortes colonnes furent dirigées

sur les cantons de Saint-Gall, Fargans & Appenzell, qui se trouvoient dans une anarchie complete. Cette mesure a produit le meilleur effet; & ces trois cantons, délivrés du joug de l'ancienne oligarchie, ont accepté la constitution, & se sont aussitôt occupés de la nomination de leurs députés.

Enfin, cet incendie qui menaçait d'embraser toute la Suisse, vient d'être étouffé dans sa naissance. Les cantons d'Uri & d'Udervalden ont aussi accepté la constitution.

Les intrigues des prêtres & des moines avoient seules déterminé les habitans simples & crédules des petits cantons de la Suisse, à s'armer contre leurs libérateurs; aussi, le général en chef a-t-il cherché à désarmer le fanatisme en s'emparant du foyer de la superstition.

DE PARIS, le 5 prairial.

Danou accepte la place de membre du conseil des cinq cents, à laquelle il est nommé. Il étoit encore à Rome le 16 floréal, & ne se disposoit à revenir à Paris qu'après avoir fait le voyage de Naples, en cas que les circonstances le lui permettent.

Garat avoit passé dix jours à Rome, avant de se rendre à son ambassade, il étoit aussi résolu à accepter la députation.

Le prince de la Paix semble reprendre ou du moins conserver beaucoup de crédit à la cour d'Espagne. Suivant des lettres de Madrid, on seroit peu surpris de le voir replacé au timon des affaires.

Une lettre de Cadix, en date du 15 floréal, annonce que le contre-amiral Nelson s'est réuni à l'amiral Jervis; qu'ils annoncent des intentions hostiles, et paroissent vouloir recommencer le bombardement de Cadix. L'amiral Massaredo a fait des dispositions pour parer à ce danger. Il a placé toutes les chaloupes canonnières dans l'anse de la Caleta, et sous la protection des forts Sainte-Catherine et Saint-Sébastien.

Duvernier, successeur de Haller dans la partie financière en Italie, n'est arrivé à Rome que le 14 floréal.

Il paroît que Letourneux, ministre de l'intérieur, est nommé administrateur de la régie de l'enregistrement, à la place de Gossuin qui est député. On ne sait pas positivement quel est son successeur. Ce qui est sûr, c'est que Chassey, qu'on désigne, a quitté la place de chef de bureau qu'il occupoit, & ne s'est pas encore présenté au corps législatif. On en conclut qu'il a une autre destination qui ne peut tarder à être connue.

On assure que le directeur exécutif, voulant donner une nouvelle preuve de la sincérité de ses alliances, a ordonné que des troupes françaises marcheroient au secours du roi de Sardaigne contre les insurgens.

M. Azzara, nommé à l'ambassade d'Espagne auprès de la république française, est à Paris depuis avant-hier. On ne sait pas encore s'il y restera, ou s'il ne fera que passer pour aller occuper une place dans le ministère à Madrid.

Il paroît décidé que le pape ira de la Toscane en Espagne, & non dans les états de l'empereur, comme on l'avoit cru d'abord.

On annonce le transport de l'hôtel des relations extérieures dans la rue de Tournon, hôtel ci-devant Nivernois. — On assure que la bourse sera aussi transférée dans la même rue.

Des lettres de Brést, en date du 29 floréal, portent que le 24 on y avoit signalé une division anglaise sur les côtes du Sud. Il y a actuellement dans la rade de ce port treize vaisseaux de ligne, huit frégates, sept corvettes & trois longes; en tout 31 bâtimens de guerre. Le *Républicain*, vaisseau à trois ponts, étoit aussi sur le point d'entrer en rade.

On a arrêté à Lons-le-Saulnier un prêtre qui porte le nom de la Rochefoucault.

Les gazettes allemandes, & entr'autres celles de Carlsruhe & de Baireith, continuent à parler d'intrigues employées avec succès par l'ambassadeur anglais à Constantinople, pour effrayer la Porte Ottomane sur les projets des Français, & la rapprocher de l'Angleterre: elles prétendent que les Français seront bientôt renvoyés de Constantinople. Nous avons déjà dit combien ces bruits nous paroissent invraisemblables.

« Buonaparte, se demande un de nos écrivains, va-t-il en Egypte, va-t-il en Irlande, en Ecosse, à Londres, à Lisbonne, ou à la Jamaïque? »

» Pourquoi partir de Toulon pour aller en Irlande, en Ecosse, en Angleterre? Pourquoi des savans pour descendre à Lisbonne ou à la Jamaïque? Pourquoi attaquer Naples dans le moment où nous lui envoyons un ambassadeur? Il va donc en Egypte? Que faire en Egypte? Joindre la Méditerranée à la mer Rouge, en perçant l'isthme de Sués. Il faudroit trente années avant que ce canal pût être navigable.

» Cette entreprise n'ameneroit pas avec l'Angleterre cette paix à laquelle on paroît vouloir promptement la forcer. Ce n'est donc pas en Egypte que va Buonaparte. On se rappelle que dans ses dépêches d'Italie, il parloit souvent de la Macédoine qui vit naître Alexandre, & qui fut le point d'où ce conquérant partit pour s'emparer de l'Asie: elle est la source intarissable de la richesse des Anglais. C'est donc en Asie que va Buonaparte? Je n'en sais rien.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 5 prairial.

Estaque présente à la discussion le projet de résolution tendant à ce qu'il soit accordé des indemnités aux députés dont les élections ont été déclarées nulles, & qui se sont rendus à Paris.

Labrousse demande que les indemnités soient accordées seulement à ceux dont les élections ont été déclarées nulles, quoiqu'il n'y eût pas eu de scission dans leurs assemblées électorales; les autres devoient attendre la décision du conseil.

Laujeac appuie cet avis; toute autre détermination sembleroit consacrer le système des scissions.

Eudes & Quirot sont d'un avis contraire. La constitution veut que les députés soient à Paris le premier prairial; ils n'ont pu attendre la loi du 22 floréal; les députés nommés par les scissions avoient un titre, pouvoient se croire bien élus; & en effet n'a-t-on pas validé des choix faits par des scissions?

La loi du 22 floréal est une mesure politique, ajoute Quirot; on la comparée à la loi du 18 fructidor; on ne peut donc pas objecter à des députés qu'ils ont été nommés par la minorité, & ne devoient pas croire leurs nominations valables, puisque des choix de la minorité ont été confirmés & d'autres choix annullés, quoiqu'il n'y eût pas scission.

Estaque & d'autres disent qu'en l'an 5 & l'an 6 il y eut des choix doubles, notamment dans le lot, & les uns & les autres reçurent des indemnités.

Après quelques débats sur la manière de poser la question, le conseil décide qu'il ne sera accordé d'indemnités qu'aux députés nommés dans les départemens où il n'y a pas eu scission.

Jard-Pauvilliers présente un projet, tendant à établir un jardin botanique dans le département des Deux-Sèvres. Ce projet sera soumis aux trois lectures.

Nota. La séance étoit levée, quand il est arrivé un message du directoire exécutif. (Voyez le dans la séance des anciens).

C O N S E I L D E S A N C I E N S .

Présidence du citoyen REGNIER.

Séance du 5 prairial.

L'ordre du jour appelle la discussion sur la résolution du 21 germinal, relative à la liquidation de la dette des neuf départemens de la Belgique.

Berembrock combat la résolution. Il la trouve injuste, en ce qu'elle assimile pour leur liquidation, les créanciers de la Belgique à ceux des autres parties de la France. Lorsque la liquidation de ceux-ci fut commencée, le papier-monnoie valoit du numéraire, ou peu de chose de moins; aujourd'hui ce papier est tombé dans un tel discrédit, que les créanciers ne recevraient pas effectivement plus du quart de la valeur nominale qu'ils toucheroient à la trésorerie.

Le conseil rejette la résolution & en approuve une du 4 floréal, qui corrige les vices de la première.

On lit un message du directoire, conçu en ces termes :

C I T O Y E N S R E P R É S E N T A N S ,

L'Angleterre vient de hasarder un nouvel effort qui n'a tourné qu'à sa honte.

Le 30 floréal, au matin, une flotte anglaise se montre devant Ostende, et bombarde la ville avec fureur.

Protégés par le feu de la flotte, des bateaux de débarquement mettent à terre environ 4000 hommes qui s'emparent des dunes, y élèvent des batteries, et tentent bientôt après de faire sauter les écluses du Sas de Slykens, ainsi que les portes d'Ostende.

L'ennemi somme la place de se rendre dans une demi-heure; la garnison n'étoit que de 300 hommes: « Vous n'aurez le poste dont la défense m'est confiée, répond le brave commandant Muscar, que quand ma garnison et moi serons ensevelis sous ses ruines ».

Des républicains ne savent pas néanmoins se borner à la défensive. Le premier prairial, à la pointe du jour, 300 hommes seulement des 46^e. & 94^e. demi-brigades, guidés par Keller, commandant de la place de Bruges, marchent à la colonne anglaise; l'attaque se fait avec une ardeur & une intrépidité qui tiennent du prodige; le courage des républicains s'accroît en raison du nombre de leurs ennemis. Les retranchemens qu'on leur oppose cèdent bientôt à la force de leurs bayonnettes; & , après deux heures de combat, l'Anglais, entièrement culbuté, met bas les armes. Le bombardement, qui avoit recommencé, cesse; 15 à 1800 prisonniers sont enlevés & conduits sur-le-champ à Bruges; 8 pièces de canon, 2 obusiers, une grande quantité de fusils & une grande partie des embarcations de l'ennemi restent en notre pouvoir. Le reste des ennemis s'est rembarqué avec précipitation, après avoir encore perdu beaucoup d'hommes qui se sont noyés en fuyant.

Le commandant de l'artillerie anglaise a été tué, un des généraux-majors a eu la cuisse emportée; un autre, ainsi que cent huit officiers, tant supérieurs qu'inférieurs, sont au nombre des prisonniers. Enfin, les troupes qui avoient débarqué étoient, d'après le rapport des prisonniers eux-mêmes, l'élite de l'armée anglaise; elles avoient été choisies comme les plus capables de tenter une expédition aussi hasardeuse, & l'on comptoit parmi elles quatre compagnies des gardes-du-corps, & tout le régiment du prince de Galles.

Vous n'apprendrez pas sans indignation, citoyens représentans, que les projets de l'ennemi ont trouvé dans Ostende des traîtres disposés à les seconder. Des cris de *vive le roi Georges, bravo les Anglais*, se sont fait entendre; la cocarde nationale a été insultée; les armes des volontaires occupés à servir les batteries, faute de canonniers, ont été brisées par des mains perfides.

Ces attentats ne resteront pas impunis, le directoire fait faire la recherche de leurs auteurs; mais on ne peut se dissimuler que la lenteur de la marche des tribunaux ordinaires ne peut s'accorder avec la nécessité d'épouvanter les traîtres par la crainte d'un châtement aussi prompt que la foudre.

Dans ces circonstances, citoyens représentans, vous peserez dans votre sagesse s'il n'est pas convenable de déclarer par une loi que les traîtres qui, à l'approche de l'ennemi, pendant une attaque, ou à la suite, se montreroient, soit par des cris, soit par des actes quelconques, les complices des ennemis de la république, seront jugés par une commission militaire.

Le directoire vous invite à prendre ce message dans la plus prompte considération.

Signé, MERLIN, président.

Bourse du 5 prairial.

Amsterd.....	58 $\frac{1}{2}$, 59 $\frac{1}{2}$.	Montpellier.....	1 p. 2 15 j.
Idem cour.....	55 $\frac{3}{8}$ à $\frac{1}{2}$, 56 $\frac{1}{2}$.	Rente provisoire.....	
Hamb.....	190 $\frac{1}{4}$, 188 $\frac{1}{4}$.	Tiers cons.....	15 fr. 13 c.
Madrid.....	12 f. 18 c.	Bon 2/3.....	1 f. 86 c.
Mad. effect.....	15 f. 6 c.	Bon 3/4.....	1 f. 84 c.
Cadix.....	12 f. 18 c.	Bon $\frac{1}{2}$	52 à 53 fr. per.
Cad. effect.....	15 f. 6 c.	Or fin.....	106 f. 25 c.
Gènes.....	96 $\frac{1}{2}$, 95 $\frac{1}{2}$.	Ling. d'arg.....	50 f. 50 c.
Liv. 104 $\frac{1}{2}$ à 105, 103 $\frac{1}{2}$ à 104.		Portugaise.....	97 f.
Geneve.....	2 p. arg. cour.	Piastre.....	5 f. 37 c.
Bale.....	$\frac{1}{2}$ per., 2 per.	Quadruple.....	81 f. 25 c.
Lyon.....	pair 15 j.	Ducat d'Hol.....	11 f. 62 c.
Marseille.....	1 p. $\frac{1}{2}$ b. 20 j.	Guinée.....	26 f.
Bordeaux.....	pair 10 j.	Souverain.....	34 f. 75 c. à 33 f.
Esprit $\frac{3}{4}$, 450 à 455 f. — Eau-de-vie 22 deg., 340 à 400 f.			
— Huile d'olive, 1 f. 13 à 15 c. — Café Martinique, manque.			
— Idem St-Domingue, 2 fr. 80 à 83 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 43 à 55 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 45 à 55 c. — Savon de Marseille, 1 fr. 9 à 10 c. — Coton du Levant, 2 f. 10 à 50 c.			
— Coton des Isles, 3 f. à 4 f. 10 c. — Sel, 5 f.			

LA GAGEURE DANGEREUSE; roman, traduit de l'Allemand. Il se vend chez A. C. Forget, imprimeur-libraire, rue du Four-Honoré.

Cet ouvrage vient d'avoir le plus grand succès en Allemagne; la traduction française est d'une main exercée qu'on reconnoît aisément.

Ce roman est écrit avec naturel & gaieté; la morale qu'il présente est cachée sous une enveloppe agréable & légère; & nous osons assurer qu'il peut servir de contrepoison aux lugubres conceptions dont les romanciers anglais nous inondent.

A. FRANÇOIS.